



## SEANCE du 18 juin 2019

Convocation le 11.06.2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

**Etaient présents** : Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Muguette ARVOIS, François FERAT, Madeleine LAURIER, André DENEVERES formant la majorité des membres en exercice.

**Absente** : Virginie BILLARD-GARNICHAT

**Absents excusés** :

**Absents ayant donné procuration** :

**Secrétaire de Séance** : Pascal BALLOIR

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.  
Le compte rendu de la séance du 9 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le programme des fêtes 2019 avec le concours du Comité des Fêtes de Châtet pour l'organisation de la BROCANTE le dimanche 7 juillet. Les réservations se font en mairie.

DECIDE de recruter un DJ pour les bals des 6 et 13 juillet 2019. Les bals d'après-midi des 7 et 14 juillet seront assurés par l'orchestre de Fabrice FLEURIOT.

DECIDE de recruter une serveuse pour le 14 juillet 2019.

DECIDE l'adhésion de la CCSSOM au Syndicat du Petit Morin.

DECIDE l'adhésion de la Commune au service santé prévention du Centre de Gestion de la Marne et autorise le maire à signer la nouvelle convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

DECIDE l'achat d'un véhicule de type Renault « kangoo » au prix de 11.144 € HT pour les nécessités du service technique. Une remorque sera achetée ultérieurement.

**Questions diverses** :

Le Conseil Municipal approuve et prend acte :

- Achat de poubelles neuves qui seront installées dans diverses rues du village.
- Achat de lampions à Leds pour la retraite aux flambeaux
- Mise en ligne du marché de travaux relatif à la mise aux normes du Foyer Rural. Les entreprises ont jusqu'au 16 juillet 2019 à 12 h pour déposer leurs offres sur la plateforme dématérialisée <https://www.xmarches.fr>
- Des informations concernant les prochaines facturations des consommations d'eau potables aux abonnés de Saudoy ont été diffusées par courriel. La commune fera un communiqué papier qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Saudoy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à Saudoy, le 21 juin 2019



Le Maire,  
M. Jean-Christophe LEGLANTIER

**Diffusion** :

**Affichage (panneau Mairie)**

**Site internet de la commune** : [www.saudoy.fr](http://www.saudoy.fr)